

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE SEANCE DU JEUDI 11 JANVIER 2024

Approuvé en Commission de la Recherche du 07 février 2024

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

M. Jean-Michel MARMAYOU, M. Nicolas GRAVEL, Mme Nathalie RICHEBE, Mme Florence SABATIER-MALATERRE, M. Olivier BELLIER, Mme Sylvie MONNIAUX, Mme Nathalie TEISSIER SAMPIERI

Collège B :

M. Arnaud LAMI, M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI, M. Julien CHAVES JACOB

Collège C :

M. Mohamed OUERFELLI, Mme Sophie SERENO, Mme Marie-Laure BUISSON, Mme Marielle EYRAUD, M. Patrice LAISNEY

Collège D :

Mme Maeva COTINAT

Collège E :

Mme Elodie CACCOMO-GARCIA, Mme Delphine CAVALLO

Collège F :

Mme Ingrid BENOLIEL

Collège usagers :

Mme Tatiana BOUCHERIFI, Mme Loïs MAUNIER, Mme Oriane NACHAR, M. Antoine DEVRIESE-SENSE, M. Tom GARGANI

Membres extérieurs :

M. Matthieu POPHILLAT, Mme Aurore BRUNA

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Christophe SOURISSEAU donne pouvoir à M. Olivier BELLIER
Mme Sylvie WHARTON donne pouvoir à Mme Sylvie MONNIAUX
Mme Nathalie RUBIO donne pouvoir à M. Jean-Michel MARMAYOU
Mme Claudia FRYDMAN donne pouvoir à M. Olivier BELLIER
Mme Susanne BÖHMISCH donne pouvoir à M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI
Mme Bénédicte ALDEBERT donne pouvoir à Mme Nathalie RICHEBE
Mme Véronique GELSI-BOYER donne pouvoir à Mme Sophie SERENO
M. Serge MAZEAU donne pouvoir à M. Patrice LAISNEY

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS :

Mme Francesca MANZARI, M. Nicolas ANDRE, M. Frédéric CASTINETTI, M. Thierry BEGE, Mme Claudine PIQUE

Soit 34 membres présents ou représentés (quorum : 20 personnes).

La séance est ouverte à 14H00, sous la présidence de Monsieur Eric Berton Président de l'Université, en présence de Madame Audrey MOREL SENATORE, Directrice du Pôle Contrat d'Etablissement au sein de la Direction de la recherche et de la valorisation.

Madame Audrey MOREL SENATORE assure le secrétariat de séance.

ORDRE DU JOUR :

POINT I : INFORMATIONS

POINT II : ELECTION DE LA PERSONNALITE EXTERIEURE

POINT III : QUESTIONS DIVERSES

POINT I : INFORMATIONS

Monsieur le Président de l'Université félicite les membres de la Commission de la Recherche pour leur élection et les remercie pour leur présence et leur engagement futur. Il leur rappelle que les dossiers traités par cette commission sont nombreux et impliquent un fort investissement de leur part.

POINT II : ELECTION DE LA PERSONNALITE EXTERIEURE

Monsieur le Président de l'Université présente la candidature de M. Pierre-Olivier COSTA en tant que personnalité extérieure nommée à titre personnel à la Commission de la Recherche, conformément aux statuts d'Aix-Marseille université.

Président du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée depuis 2022, Pierre-Olivier COSTA, juriste de formation, a passé une longue partie de sa vie professionnelle au sein de structures culturelles comme la Réunion des Musées Nationaux, le Centre Pompidou ou le Centre national du Cinéma. Sa candidature pour siéger au sein de la Commission de la recherche d'AMU traduit un engagement personnel, humaniste, conjuguant son intérêt pour la vie académique et scientifique à celui de la culture.

M. Antoine DEVRIESE-SENSE demande quel est le rôle de la personnalité extérieure à la Commission de la recherche.

Contrairement aux personnalités extérieures représentant la Région Sud PACA, le CNRS et l'Inserm, cette personnalité extérieure est élue par les membres de la Commission à titre personnel. Dénuée de lien contractuel avec l'université, elle apporte un regard externe et neutre sur les dossiers traités en Commission de la recherche.

Aucune autre candidature n'ayant été proposée par les membres de la Commission, Monsieur le Président de l'Université propose de mettre au vote la candidature de M. Pierre-Olivier COSTA.

Vote en faveur de la proposition de nomination de Monsieur Pierre-Olivier COSTA en tant que personnalité extérieure nommée à titre personnel à la Commission de la Recherche à la majorité de 31 voix pour et 4 abstentions des membres présents ou représentés de la Commission.

POINT VI : QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 14H00.

Fait à Marseille, le 11 janvier 2024
Le Président
d'Aix-Marseille Université

Eric BERTON

